

Dossier de presse



Visite de chantier de l'unité de filtration de l'eau de la Fontaine des Chartreux :

découverte des travaux de génie civil achevés
et de la pose des conduites actuellement en cours.

Vendredi 28 novembre 2025 à 10 h 45
Plateau du Pech d'Angely

SOMMAIRE

Communiqué	p. 3
Un projet qui progresse étape après étape	p. 4
La construction de l'unité et l'intégration au paysage	p. 5
La préservation de la biodiversité	p. 6
La garantie d'une eau de qualité pour aujourd'hui et pour demain	p. 7
Les financements	p. 8
Les partenaires	p. 9

CONTACT PRESSE

Service communication Ville de Cahors / Grand Cahors
Annette CASTEL GAY

COMMUNIQUÉ

L'unité de filtration de l'eau des Chartreux : un projet qui progresse à grands pas

Depuis la pose de la première pierre en octobre 2024 par les partenaires financiers du projet, les travaux de construction de la future unité de filtration de la Fontaine des Chartreux se poursuivent à un rythme soutenu. Visibles depuis la rocade, les grues et infrastructures mobiles témoignent de l'ampleur d'un chantier pour l'alimentation en eau potable du territoire.

La visite de chantier réalisée ce vendredi 25 novembre 2025 marque une étape majeure : la fin des travaux de génie civil. Le bâtiment est désormais hors d'eau, hors d'air : le gros œuvre, la couverture, l'étanchéité et la pose des menuiseries sont achevés. Les ouvrages hydrauliques sont également terminés, avec notamment la réalisation de deux réserves de 1 000 m³ destinées au stockage de l'eau traitée. La pose des canalisations d'eau est en cours. Cette phase sensible, effectuée par hélicoptère à flanc de falaise, permettra d'acheminer l'eau depuis la Fontaine des Chartreux vers l'unité de filtration, puis vers les réservoirs de stockage alimentant les habitants de Cahors et, plus largement, un quart de la population lotoise.

Plusieurs contraintes fortes encadrent ce projet d'envergure : l'exiguïté de la station de pompage de Cabazat 2, la nécessité de préserver et de maintenir la protection des ressources naturelles (faune et flore présentes sur le chantier) ; une faible emprise disponible autour de la vasque des Chartreux, nécessitant une méthodologie d'intervention très précise ; la présence de risques d'inondation et de chute de pierres, impliquant un suivi météorologique attentif et des mesures de sécurité renforcées et enfin surtout la nécessité absolue de maintenir la continuité d'acheminement de l'eau tout au long des travaux.

Ce chantier ambitieux, conciliant performance technique, préservation de la ressource et respect de l'environnement, constitue une avancée décisive pour la sécurité hydrique du territoire lotois. Le calendrier est maintenu pour une mise en service à l'automne 2026.



Pose de la première pierre du chantier par les partenaires financiers le 8 octobre 2024

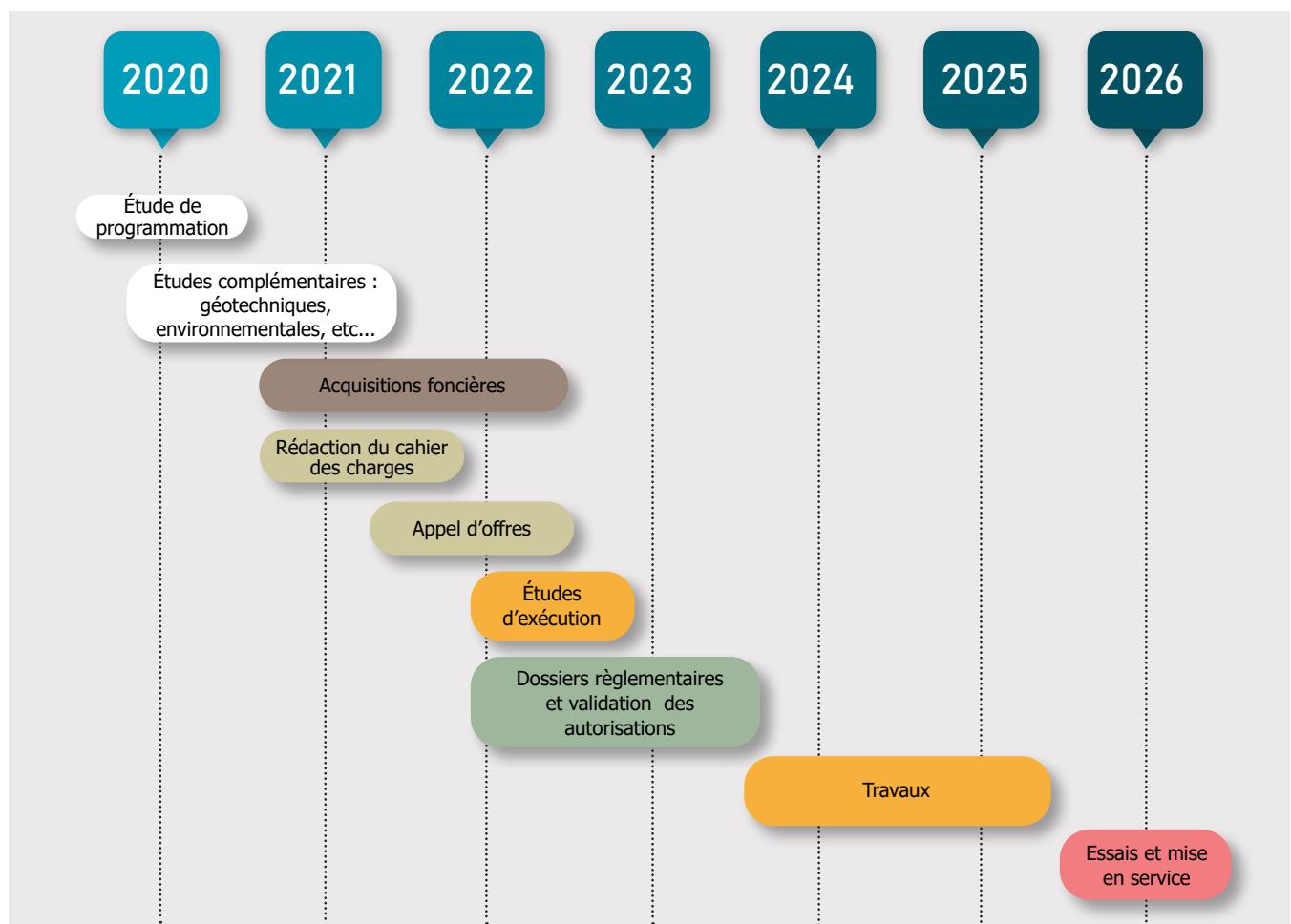
UN PROJET QUI PROGRESSE ÉTAPE APRÈS ETAPE

La Fontaine des Chartreux constitue une ressource en eau majeure pour les habitants de Cahors et plus largement pour 25 % des Lotois. Cette eau, sacrée depuis des millénaires, se devait, pour répondre aux normes sanitaires de plus en plus exigeantes, de recevoir une solution de filtration afin que les épisodes de forte turbidité ne la rendent plus impropre à la consommation.

Après une phase d'études, c'est en 2019 que la Ville de Cahors, alors compétente, délibère en faveur de la construction d'une unité de filtration de l'eau (UFE) positionnée sur le plateau du Pech d'Angély à l'aplomb de la Fontaine des Chartreux. Après avoir obtenu les engagements financiers de ses partenaires et les autorisations administratives et règlementaires en 2021, après avoir recruté les entreprises en 2022, le Grand Cahors, maître d'ouvrage, est en mesure d'engager le chantier en octobre 2024.

Les procédures préalables ont toutes été réalisées et contenues dans le calendrier initial : **l'objectif d'une mise en service de l'UFE en 2026 est maintenu.**

Les étapes du projet



LES ENJEUX DE LA NOUVELLE UNITÉ

- Intégrer l'usine dans son environnement protégé
- Sécuriser le traitement
- Produire en quantité suffisante : 1 154 m³/h d'eau traitée
- Assurer une qualité sanitaire exemplaire
- Maîtriser les coûts d'exploitation

LE SAVIEZ-VOUS ?

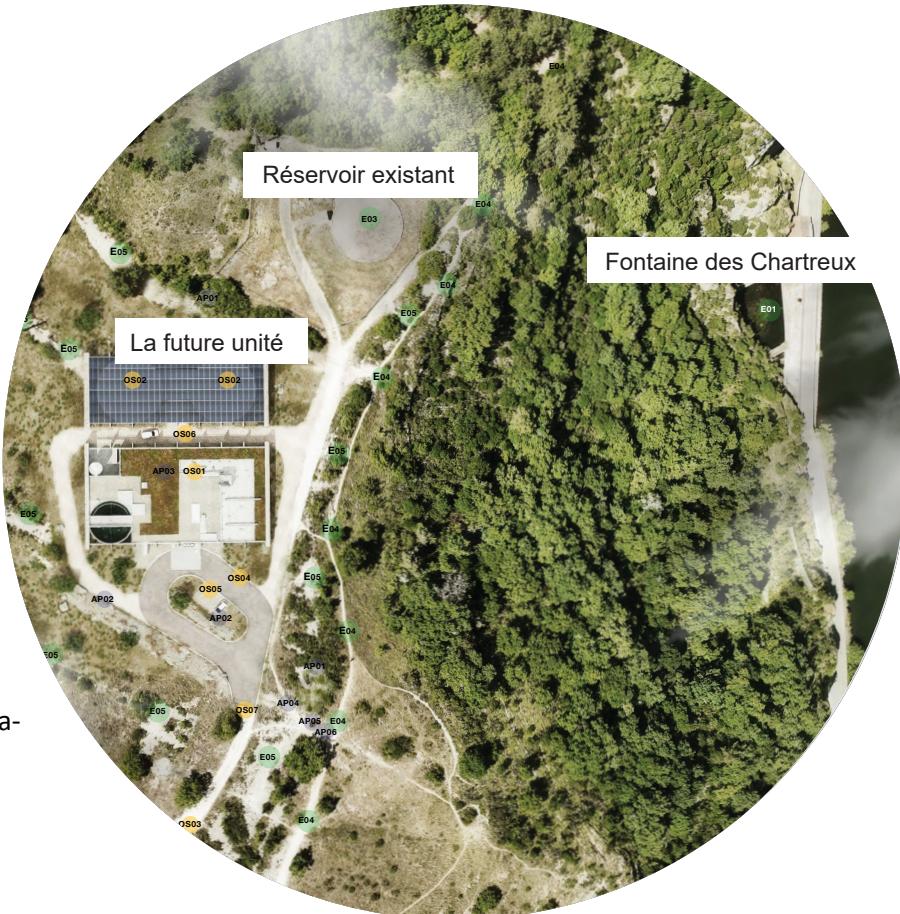
Du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ au 1^{er} siècle après Jésus-Christ, la fontaine était un lieu de culte à Divona, la déesse des eaux. Cette déesse d'origine celte donna le nom à la ville Divona Cadurcorum, le nom antique de Cahors. Au Moyen-Age, la fontaine, propriété des moines Chartreux, prit par la suite, le nom de cet ordre religieux.

LA CONSTRUCTION DE L'UNITÉ ET L'INTEGRATION AU PAYSAGE

Le choix du site

Le choix du site sur le plateau du Pech d'Angély a été effectué selon les critères suivants :

- Une proximité immédiate des réservoirs existants (celui du Syndicat eau potable - assainissement du Quercy Blanc) et ceux de la Ville de Cahors dissimulés dans la colline.
- Un emplacement en aplomb de la ressource.
- Une topographie garantissant une intégration paysagère.



Les partis architecturaux : simplicité et intégration au paysage

Lors du concours, le projet proposé par OTV, mandataire d'un groupement dans lequel intervenait le **cabinet Montal Mestiri architectes**, a retenu l'attention du jury par la **simplicité architecturale des volumes** et l'**intégration harmonieuse** du bâtiment dans l'écosystème local.

La volumétrie : l'usine se décompose en deux volumes rectangulaires simples dissociés par un creux, une rupture dont l'objectif est de **réduire l'effet de masse sur le terrain**. La **compacité du bâtiment** a été maximisée afin de restituer un maximum de terrain et ne pas perturber l'aspect vierge de la zone. La toiture plate, en prolongement du sol, participe à l'intégration de la construction dans son environnement. Le projet vise à produire une architecture fonctionnelle et exemplaire, dénuée d'artifices et respectueuse de son contexte.

L'intégration au paysage : l'enjeu architectural principal de ce projet a consisté à dissimuler et à intégrer le bâtiment mais aussi l'ensemble de ces aménagements au territoire remarquable environnant.

Positionnée parallèlement au Lot, l'unité s'intègre à la topographie des lieux : les éléments les plus hauts de l'unité sont situés au plus bas du terrain. **Le bâtiment se dissimule à l'arrière de la crête afin de limiter les vues depuis Cahors** et les coteaux.

Les matériaux choisis (les murs en gabions **de pierres**) concourent également à réduire l'empreinte du bâtiment sur son environnement. **Les pierres des gabions seront extraites du chantier lors du forage des puits**.

Un bâtiment respectueux de l'environnement : grâce à son enfouissement, le bâtiment bénéficiera d'une bonne inertie thermique. La pose de cellules photovoltaïques en toiture assurera la satisfaction de 8 % des besoins énergétiques de la station.



LA PRÉServation DE LA BIODIVERSITÉ

Les phases de chantier et l'implantation de l'unité de filtration ont été pensées pour **préserver la faune et la flore locales** de ce site particulièrement remarquable. De nombreuses mesures et un accompagnement constant des services de la DDT, de la police de l'environnement et d'un écologue vont veiller à ce que les acteurs, agissant sur le chantier, préservent la biodiversité à toutes les étapes des travaux. Cette vigilance constante, ainsi que les précautions architecturales prises en amont du chantier, permettront de limiter les impacts sur la faune (bruits, vibrations, poussières...) et favoriseront le retour progressif de toute la biodiversité sur le site à l'issue du chantier.

Des engagements pour le respect de la biodiversité

- L'installation d'une signalisation pédagogique pour canaliser la circulation humaine sur le chemin de randonnée et limiter la gêne pour les espèces.
- L'installation d'une clôture de l'usine perméable à la petite faune.
- La réduction de l'éclairage en phase travaux.
- Le respect de la charte « chantier vert » pour limiter les risques de pollution.
- La réduction des bruits et des vitesses de circulation.
- Le phasage des travaux de défrichement et de terrassement pensé pour respecter la reproduction des espaces locales.
- L'interdiction des insecticides.
- L'élagage préventif des arbres et la protection des troncs.
- La reconstitution et l'aménagement de pierriers favorables au Lézard ocellé à proximité de l'UFE.
- L'éclairage de la falaise 1 à 2 semaines avant l'intervention pour la pose des canalisations, pour éviter que les chauve-souris ne viennent nicher dans les failles de la roche.



Faucon pèlerin



Azuré du serpolet



Trigonella gladiata



Montal Mestiri architectes



Timon lepidus lepidus, lézard ocellé

Des aménagements de sensibilisation au site

Situé sur les abords du GR 65 emprunté par de nombreux randonneurs et pèlerins, l'aménagement de l'unité de filtration offrira des espaces de sensibilisation au site (implantation de panneaux explicatifs des spécificités de la biodiversité et du fonctionnement de l'unité) et des équipements propres au repos du marcheur : des bancs aménagés avec des gabions qui reprennent les matériaux extraits du chantier et qui permettent de contempler le point de vue, un point d'eau potable...

LA GARANTIE D'UNE EAU DE QUALITÉ POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

La production globale moyenne est de l'ordre de 9 700 m³ par jour pour une production annuelle d'environ 3 000 000 m³. La moitié de cette production est destinée aux différentes ventes, dont un tiers pour le syndicat d'eau potable du Quercy Blanc. La Fontaine des Chartreux couvre les besoins en eau d'environ 25 % des habitants du département.

Capacité usine = 23 000 m³/jour

L'ultrafiltration : une technologie de traitement pour une eau pure et sans additif chimique

La technologie de traitement de l'eau par ultrafiltration constitue une technique de purification de l'eau supérieure aux technologies de filtrations conventionnelles.

L'eau sous pression est injectée dans des modules où elle passe au travers de membranes poreuses. Chaque trou (pore) est 100 000 fois plus petit qu'un millimètre (0,01 micron), 8 000 fois plus fin qu'un cheveu ! Toutes les particules supérieures à cette taille sont donc stoppées (pollens, parasites, bactéries, virus, macromolécules organiques, colloïdes, pollutions azotées ...). L'eau filtrée est parfaitement clarifiée et désinfectée sans utilisation de produits chimiques. L'unité de filtration du Grand Cahors sera en capacité de filtrer jusqu'à 23 000 m³ par jour.

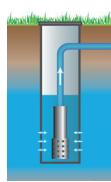
Le processus de filtration est effectué à température ambiante, dans des conditions douces et sans destruction de composants. Cette technologie nécessite une faible consommation d'énergie, aucun ajout de réactifs chimiques et aucune pollution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau potable qui jaillit des entrailles de la terre traverse une série de gouffres souterrains dont le diamètre de certains dépasse les 100 mètres et la profondeur 130 mètres. La mesure de son débit est d'environ 4 m³ par seconde en période normale, et peut dépasser les 50 m³ par seconde après de fortes précipitations. Cette ressource est inépuisable mais n'en demeure pas moins précieuse !



Prise d'eau brute
Fontaine des Chartreux > Contact CAP :
Absorption matière organique Anticiper les renforcements réglementaires > Bâches d'arrivée d'eau brute > Ultrafiltration > Dégazage du CO₂



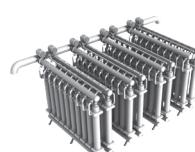
Turbidité, matière organique (COT), Microbiologique



Elimination COT



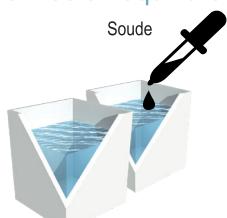
Bâches d'arrivée d'eau brute



Elimination turbidité, microbiologie

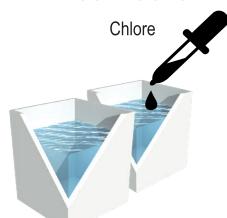


> Remise à l'équilibre



Soude

> Désinfection



Chlore

> Distribution gravitaire



LES FINANCEMENTS

Le coût du projet s'élève à 20 480 243 € HT €

Agence de l'Eau Adour-Garonne :	9 122 500 €	Total subventions =
Syndicat d'eau potable du Quercy Blanc :	3 500 000 €	13 667 500 € HT
Département du Lot :	1 045 500 €	soit 67 %
Grand Cahors :	6 812 743 € HT soit 33 %	



Montal Mestiri architectes



LES PARTENAIRES S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DU GRAND CAHORS

Éléments transmis par les partenaires en octobre 2024

• L'État et l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG)

L'État a prescrit une modification de la filière de traitement de l'eau de la Fontaine des Chartreux pour respecter les exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. L'Agence Régionale de Santé (ARS), établissement public de l'État compétent en matière de prévention et de gestion des risques pour la santé humaine liés à l'eau, exerce notamment des missions de contrôle et d'inspection en application de la réglementation sanitaire.

L'Agence de l'eau agit pour un partage durable et solidaire de la ressource en eau.

Depuis 1964, l'Agence de l'eau Adour-Garonne est experte sur les questions d'eau dans le grand Sud-Ouest et assure une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Elle accompagne les projets qui participent à cette mission et anime la planification de la gestion de l'eau et sa gouvernance par bassin hydrographique. Les bassins versants qui la compose sont le bassin de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne, du Lot, du Tarn-Aveyron et de la Charente ainsi que tout le littoral aquitain et charentais.

Son objectif est de préserver la quantité et la qualité des eaux des rivières, des eaux souterraines et du littoral, ainsi que la biodiversité, tout en veillant à un partage de l'eau solidaire et équilibré entre les différents usagers.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public de l'État doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Née de la loi sur l'eau de 1964, l'Agence est placée sous double tutelle : celle du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et celle du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

• Le Département du Lot

Le Département du Lot a expressément identifié l'amélioration du traitement de l'eau de la Fontaine des Chartreux comme une opération prioritaire dans son Schéma départemental d'alimentation en eau potable 2016/2040, élaboré avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Syndicat départemental d'élimination des déchets (SYDED) du Lot, qui assure le service d'assistance technique des collectivités lotoises en matière de production d'eau potable.

• Le Syndicat eau potable - assainissement du Quercy blanc (SEAQB)

Statutairement compétent en matière de « gestion du service public d'eau potable » sur son territoire et principal importateur de l'eau produite par la Fontaine des Chartreux située à Cahors, il offre son concours financier à la construction de l'UFE portée par le Grand Cahors.